

Europe de la santé : la Commission présente son projet d'autorité HERA

Publié le 17 septembre 2021

La Commission a présenté, le 16 septembre, un projet de texte sur HERA, l'autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire. Elle devrait être dotée de 6Mds€ jusqu'en 2027 et sera chargée de coordonner des achats conjoints et la distribution de matériel médical et de financer la recherche biomédicale avancée.

Cette autorité renforcera l'autonomie stratégique européenne, en identifiant les faiblesses des sites stratégiques et des chaînes d'approvisionnement.

Baptisée HERA (*Health Emergency Response Authority*), cette nouvelle agence sanitaire doit « *renforcer la capacité de l'Union européenne à prévenir, détecter et contrer rapidement* » les prochaines crises sanitaires. Elle a pour objectif de « *renforcer la coordination* » entre les États membres, en lien avec l'industrie pharmaceutique.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)